

rance que c'est là exactement ce que nous avons fait. Lorsqu'il sera plus au fait du record du Gouvernement,—et j'ose espérer que cela viendra avec le temps,—la conviction s'établira fermement dans son esprit, de ce chef.

Dans cet ordre d'idées, permettez-moi de citer quelques chiffres qui intéresseront tout particulièrement mon honorable ami. Lorsque nous sommes arrivés aux affaires, nous nous sommes rendu compte que nos prédécesseurs avaient eu du succès sur un point, savoir l'augmentation de la dette publique par sauts et par bonds. Notre dette nationale accusait une augmentation de plusieurs millions; de fait la situation était la plus grave à laquelle un Gouvernement pût avoir à faire face. Le problème était assez ardu: Il s'agissait de savoir comment s'y prendre pour rétablir l'équilibre du budget d'une façon satisfaisante. Quelle était la situation? Au cours de l'année fiscale 1920-1921, la dette publique s'était accrue de 92 millions de dollars. On voudra bien se rappeler que le présent Gouvernement prit en mains les rênes du pouvoir au mois de décembre 1921, de sorte que le bilan de cette année-là pour ainsi dire pouvait être attribué aux méthodes administratives de nos prédécesseurs. Or, il était établi qu'au lieu de diminuer, la dette publique accusait des augmentations fabuleuses.

Pour l'année 1921-1922, c'est vrai, le déficit fut quelque peu diminué, ce qui s'explique peut-être par le fait que le présent Gouvernement avait été en fonctions pour une période de trois mois, mais cette diminution n'était pas suffisante pour réduire au minimum l'immensité de ces chiffres. Pour l'année 1921-1922, la dette nationale accusa une augmentation de 81 millions de dollars, c'était le montant de l'écart entre les recettes et les dépenses durant cette année. Afin de tenter de rétablir l'équilibre du budget en dernier ressort, il est vrai que le ministre des Finances de l'époque, l'honorable M. Fielding, jugea nécessaire d'augmenter légèrement les impôts. M. Fielding adopta l'attitude absolument saine suivant moi que le Canada ne devait pas s'endetter de plus en plus comme cela; si nous devions voir luire le jour où le pays entretrait dans la voie du progrès et de la prospérité, le moins que nous puissions faire c'était d'équilibrer le budget et s'il y avait possibilité de solder notre bilan annuel par des excédents au lieu d'accumuler les déficits. A cette époque, les impôts furent légèrement relevés afin de faire face à la situation. En conséquence, l'année suivante, bien que nous ne fussions pas en mesure d'éviter un certain accroissement de la dette publique, l'augmentation ne fut plus que de 31 millions de dol-

lars pour 1922-1923 au lieu de 81 millions en 1921-1922. Et l'année suivante, une fois nos méthodes administratives mises en vigueur par tout le pays et après qu'elles eurent produit leur effet, la situation se trouva complètement renversée; à partir de ce jour-là, l'ère des déficits était fermée et, chaque année, notre bilan s'est soldé par des surplus. En 1923-1924, nous avons eu un surplus de \$35,000,000; en 1924-1925, le surplus s'éleva à \$345,000; il fut de \$27,000,000 en 1925-1926 et de \$41,000,000 pour l'année fiscale se terminant au 31 mars 1927. Il est encore trop tôt pour prédire quel sera le chiffre du surplus pour l'exercice en cours, mais je ne crois pas révéler un secret en annonçant au Parlement qu'il sera très élevé; encore cette année, nos méthodes financières nous assureront un excédent fort considérable des recettes sur les dépenses.

De plus, que s'est-il produit cette année dans le domaine que mon honorable ami a signalé à notre attention? Il prétend que nous devrions rembourser nos obligations courantes. Or, en 1925-1926, nous avons remboursé en espèces des obligations courantes jusqu'à concurrence de 20 millions de dollars tandis que nous en avons remboursé pour \$43,000,000 au cours de l'année 1926-1927. Durant l'année fiscale en cours, trois emprunts sont arrivés à échéance: Le premier, de \$29,000,000 et portant intérêt à 5½ p. 100, a été remboursé en espèces le 15 novembre dernier; nous avons également remboursé en espèces des bons du trésor à 4 p. 100 jusqu'à concurrence de \$8,000,000. Au premier décembre dernier, un emprunt de \$63,000,000 est arrivé à échéance. C'était un emprunt à 5 p. 100, exempt d'impôts. Là-dessus on a remboursé 18 millions en argent comptant, et pour le reste on a emprunté des banques au moyen de bons du trésor portant un intérêt de 4 p. 100, c'est-à-dire le taux d'intérêt le plus bas que le Gouvernement ait pu obtenir avant la guerre. Grâce à nos opérations financières de l'année courante, on économisera \$3,600,000 par an rien qu'en intérêts.

L'hon. M. BENNETT: Le très honorable premier ministre sait-il que le Gouvernement a garanti 65 millions pour les chemins de fer nationaux du Canada, dont 20 millions à trois ans dont l'échéance n'est pas cette année, un emprunt des banques de 15 millions, habituellement remboursable en espèces, pour lequel ils ont émis des valeurs, soit, en prenant ces deux derniers emprunts, 35 millions de garanties en cours.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je laisse à mon collègue, le ministre des Finances (l'honorable M. Robb) le soin de discuter les détails des opérations financières des che-